

# RAPPORT

DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR L'ANNÉE 2025  
2026

Juin 2026

FICHES  
DESCRIPTIVES

## Aide financière relative à la filière batterie

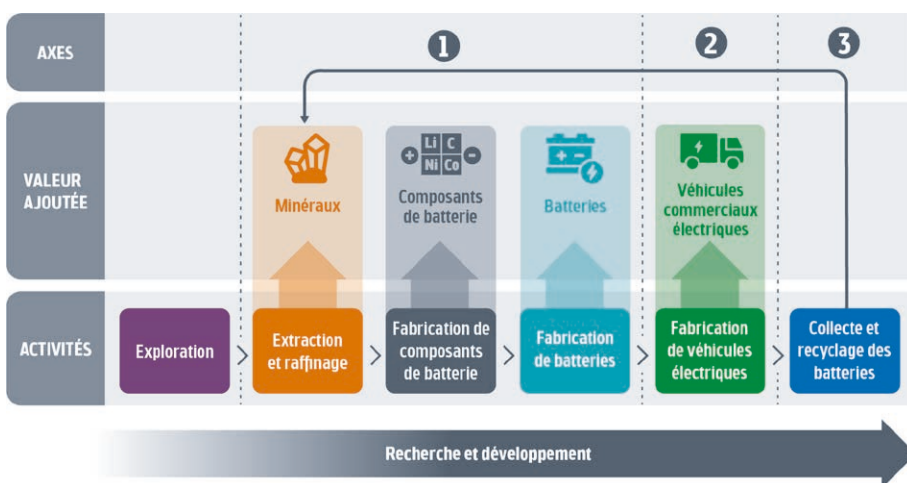
EN BREF



Photo : Banque d'images Adobe Stock.

En octobre 2020, le gouvernement du Québec a annoncé la Stratégie québécoise de développement de la filière batterie, qui impliquait la création d'une chaîne de valeur peu présente au Québec et le développement d'un savoir-faire important. Toutefois, cette initiative repose sur une approche peu planifiée. En effet, certains éléments essentiels, tels que des objectifs et des échéanciers, qui auraient permis de favoriser l'atteinte de résultats, ont été omis.

### Répartition des activités de la chaîne de valeur de la filière batterie selon les trois axes de la stratégie



Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.  
 Illustration : Vérificateur général du Québec, banque d'images Noun Project.

De plus, les 29 dossiers que nous avons sélectionnés, qui totalisent une aide financière autorisée d'environ 2,2 milliards de dollars, ne démontrent pas que tous les risques importants ont été suffisamment considérés lors de l'analyse des demandes d'aide financière. Bien que des travaux d'analyse aient été réalisés pour chacun des dossiers sélectionnés, ils n'étaient pas structurés à l'aide d'un programme permettant de fournir l'assurance raisonnable que les risques importants ont tous été relevés et évalués. Parmi ces dossiers, certains risques n'ont pas été adéquatement analysés ou documentés. Or, il s'agissait, dans la plupart des cas, de risques importants.

## Répartition des aides financières autorisées par véhicules financiers selon les instances les ayant autorisées du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 30 septembre 2025

Véhicule financier	Aides financières autorisées	
	\$	%
<b>Fonds du développement économique et fonds Capital ressources naturelles et énergie</b>		
Autorisation par le gouvernement (décret)	1 991 123 528	91
Autorisation par le MEIE	114 550 000	5
<b>Sous-total</b>	<b>2 105 673 528</b>	<b>96</b>
Capitaux propres d'Investissement Québec	96 781 250	4
Subventions du MEIE	2 000 000	-
<b>Total</b>	<b>2 204 454 778</b>	<b>100</b>

MEIE : Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MEIE et d'Investissement Québec.

Enfin, dans les dossiers sélectionnés, des conditions fixées lors de l'octroi des aides suffisamment rigoureux. Pour sa part, le suivi des risques n'a pas été documenté, ce qui ne permet pas de s'assurer que chacun des risques détectés a été pris en charge de manière adéquate.

## CONSTATS

- 1 Le développement de la filière batterie repose sur une approche peu planifiée.
- 2 Les dossiers d'aide financière que nous avons sélectionnés ne démontrent pas que tous les risques importants ont été suffisamment considérés lors de l'analyse des demandes d'aide financière.
- 3 Les conditions fixées lors de l'octroi des aides financières et les risques détectés ne font pas l'objet d'un suivi suffisamment rigoureux.

# Récupération fiscale dans le secteur de la construction

EN BREF

Au cours des 20 dernières années, Revenu Québec a graduellement mis en œuvre des actions spécifiques afin d'accroître l'efficacité de la récupération fiscale dans le secteur de la construction, dont la création d'équipes spécialisées en vérification fiscale et en recouvrement, sans toutefois évaluer adéquatement les résultats de ces actions. Les pertes fiscales dans ce secteur sont évaluées à 1,3 milliard de dollars.

Par ailleurs, la sélection des dossiers aux fins de vérification est réalisée principalement sur la base de la capacité de chacune des équipes régionales, sans réelle considération de la couverture des risques à l'échelle provinciale. De plus, cette sélection n'est pas suffisamment documentée pour permettre à Revenu Québec de s'assurer que ce sont les bons dossiers qui sont sélectionnés.

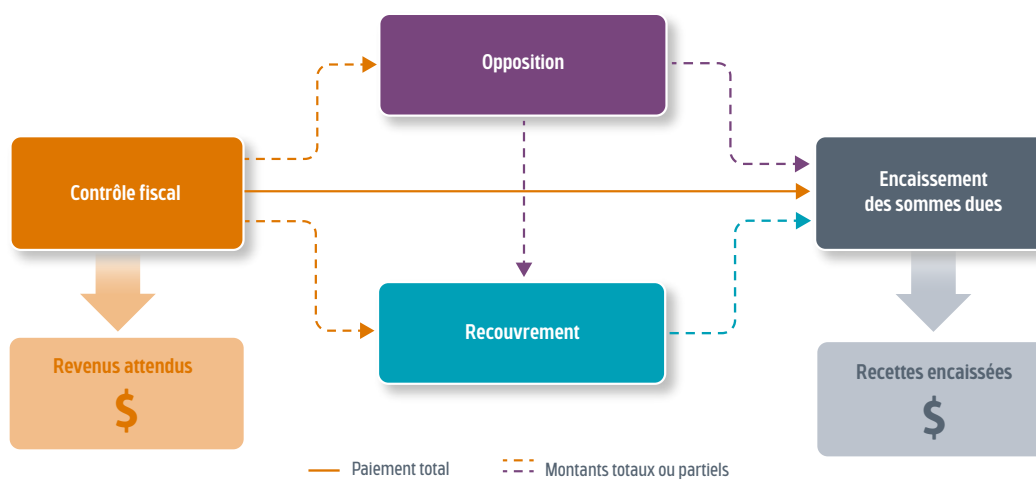


Photo : Banque d'images Adobe Stock.

En outre, l'opposition est un droit que le contribuable peut exercer notamment lorsqu'il est en désaccord avec une décision de Revenu Québec. Toutefois, les agents d'opposition traitent des dossiers pour lesquels d'autres voies auraient pu être utilisées, comme une demande d'information au service à la clientèle dans les cas où le contribuable s'oppose à sa propre déclaration. D'autre part, Revenu Québec ne suit pas les sommes qui sont revues à la baisse à l'issue du processus d'opposition.

En cas de défaut de paiement d'un avis de cotisation, celui-ci se retrouve en recouvrement. Or, le délai moyen pour l'assignation d'un dossier de recouvrement à une des équipes spécialisées est de 608 jours. De plus, Revenu Québec ne réalise pas le suivi des délais engendrés lors de chacune des étapes et l'organisation utilise peu les moyens à sa disposition pour maximiser les sommes recouvrées.

## Processus de récupération fiscale



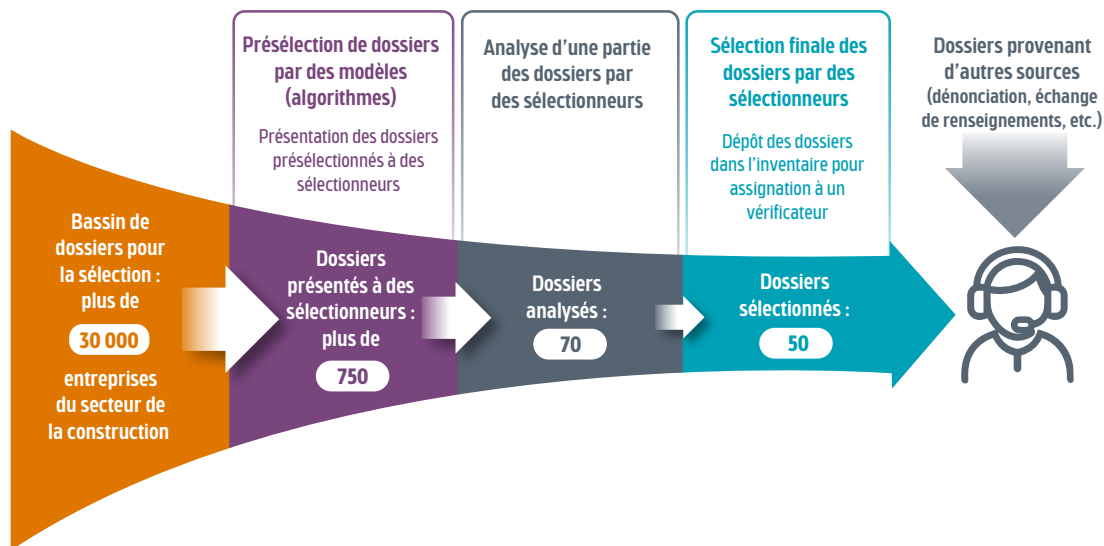
Source : Vérificateur général du Québec.

Illustration : Vérificateur général du Québec.

# CONSTATS

- 1 Revenu Québec n'a pas l'assurance que son processus de vérification fiscale des dossiers du secteur de la construction permet de gérer efficacement les risques, principalement ceux liés à la sous-déclaration.

## Processus de sélection des dossiers à vérifier et données de l'exercice de l'automne 2025



Source : Vérificateur général du Québec d'après des données de Revenu Québec.  
Illustration : Vérificateur général du Québec, banque d'images Noun Project.

- 2 Revenu Québec ne s'assure pas que le processus d'opposition contribue adéquatement à la performance de la récupération fiscale, car notamment les agents traitent des dossiers qui pourraient être réglés autrement et les raisons pour lesquelles les sommes sont revues à la baisse ne sont pas analysées.

- 3 Il faut en moyenne 608 jours pour attribuer un dossier de recouvrement à une des équipes spécialisées dans le secteur de la construction et celles-ci utilisent peu les moyens à leur disposition pour maximiser les sommes recouvrées.

- 4 Revenu Québec n'évalue pas adéquatement la récupération fiscale dans le secteur de la construction pour s'assurer que les actions menées permettent de maximiser les sommes encaissées.



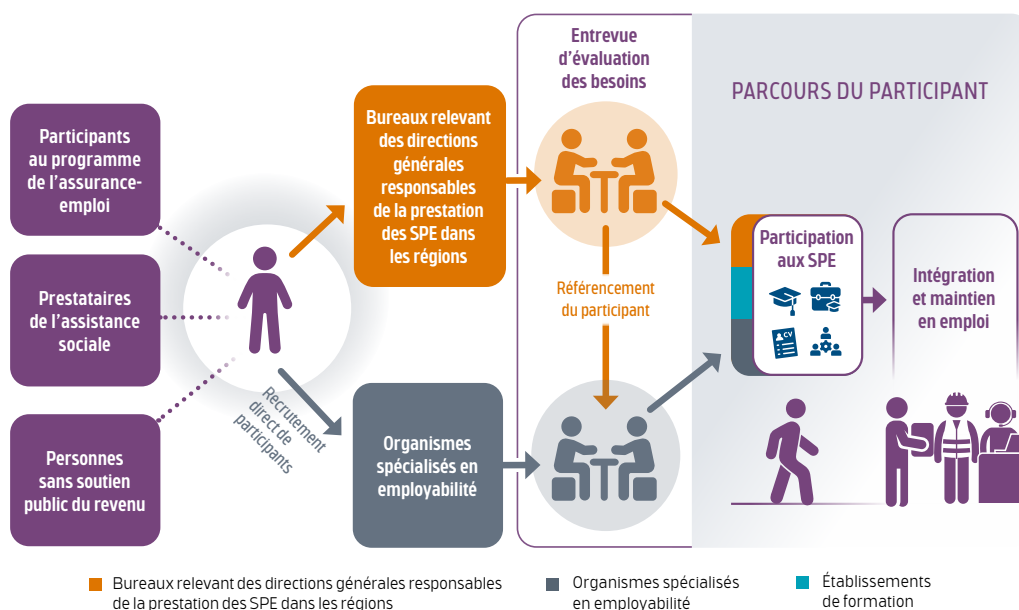
Photo : Banque d'images Adobe Stock.

# Services publics d'emploi offerts aux individus

EN BREF

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) offre des services publics d'emploi (SPE) aux individus qui souhaitent intégrer le marché du travail ou s'y maintenir, en les aidant notamment à développer leurs compétences. Annuellement, près d'un milliard de dollars sont investis dans les SPE au profit d'environ 230 000 participants.

## Cheminement attendu d'un participant aux services publics d'emploi spécialisés



Source : Vérificateur général du Québec d'après des documents du MESS.  
 Illustration : Vérificateur général du Québec, banque d'images Noun Project.

Depuis 2022-2023, les résultats d'intégration et de maintien en emploi publiés par le MESS sont à la baisse et les résultats d'intégration de 2024-2025 sont les plus bas enregistrés au cours des six dernières années. De plus, des méthodes de calcul qu'utilise le MESS pour évaluer notamment l'intégration en emploi comportent des lacunes qui peuvent influencer les résultats.

Dans la période visée par nos travaux, les plans d'action annuels des SPE ne présentent pas les adaptations structurantes pour faire face aux enjeux relatifs à ces services. De plus, le MESS ne divulgue pas d'information relativement à l'atteinte d'objectifs prévus dans ces plans.

	2022-2023	2023-2024	2024-2025
<b>Objectif : Intégrer en emploi les personnes ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi</b>			
<b>1. Proportion de la clientèle de l'assistance sociale ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi et qui a occupé un emploi dans un délai de trois mois</b>			
Cibles	42,0	43,0	44,0
Résultats	44,3	41,0	37,2
		-7%	-9%
<b>2. Proportion de l'ensemble de la clientèle ayant bénéficié d'une aide des services publics d'emploi et qui a occupé un emploi dans un délai de trois mois</b>			
Cibles	55,5 <sup>2</sup>	56,5	57,0
Résultats	56,4	53,9	51,8
		-4%	-4%

Source : Vérificateur général du Québec d'après des données du MESS.

Par ailleurs, face à la perspective d'une diminution importante du financement des SPE, le MESS a tardé à optimiser l'utilisation du financement disponible dans un objectif d'intégration et de maintien en emploi. En outre, le MESS n'a pas toujours octroyé un soutien financier en adéquation avec les besoins des clientèles visées par les ententes conclues avec les organismes spécialisés en employabilité. Enfin, le ministère a peu de connaissance de la situation financière de ces organismes pour s'assurer que son soutien financier pour les services obtenus est adéquat.



Photo : Banque d'images Adobe Stock.

## CONSTATS

---

- 1 Les résultats dont rend compte le MESS relativement aux services publics d'emploi sont à la baisse et des méthodes de calcul présentent des lacunes. De plus, sa reddition de comptes ne permet pas d'apprécier l'atteinte des objectifs à l'égard des personnes vulnérables inscrits dans les plans d'action des services publics d'emploi.
- 2 Le MESS ne s'assure pas de maintenir une offre de services publics d'emploi qui répond de manière efficiente aux besoins des clientèles visées.

